



**Eau du Pays
de Saint-Malo**

Service public de production d'eau potable

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Version 1



EAU DU PAYS DE SAINT-MALO

Secrétariat – Centre d'Affaires Le Cézembre
2, impasse de la Haute Futaie – CS 20712
35418 SAINT-MALO CEDEX
Tel : 02.99.16.07.11 // Courriel : secretariat@smpepce.fr

SOMMAIRE

LES FAITS MARQUANTS

<i>Sécheress</i>	3
<i>Nouvelle usine de potabilisation de La Planche</i>	5
<i>Métabolites de pesticides</i>	6
<i>Signature de la deuxième partie du Contrat de bassin versant Rive Droite : 2022-2024</i>	8
<i>Engagement dans le nouveau programme MAEC</i>	9

ETUDES ET TRAVAUX

<i>Réservoir de 4 000 m3</i>	10
<i>Diagnostic exhaustif du barrage de Bois-Joli</i>	12
<i>Programme de travaux 2020</i>	13
<i>Continuité écologique du barrage de Bois-Joli</i>	14
<i>Renouvellement du contrat de concession</i>	14

RESSOURCE EN EAU

<i>Suivi réglementaire des barrages</i>	15
<i>Suivi des périmètres de protection</i>	16
<i>AFAFE</i>	17
<i>Paielements pour services environnementaux</i>	18
<i>Politique d'acquisition de parcelles sensibles</i>	19
<i>Animations scolaires</i>	20
<i>Suivi qualité de l'eau</i>	20

BILAN FINANCIER

<i>Evolutions tarifaires</i>	21
<i>Les ressources</i>	21
<i>Les dépenses</i>	22

Les Faits Marquants

Sécheresse

Les faibles pluies du printemps (7^{ème} année la plus sèche de janvier à mai depuis le début des relevés en 1950) suivies du mois de juillet le plus sec jamais enregistré (1,2 mm) ont fortement contraint la ressource en eau.



Ainsi, dès la fin du mois de mars 2022, les barrages de Beaufort et Bois-Joli ne sont plus en surverse contraignant Eau du Pays de Saint-Malo à adresser une demande de dérogation aux débits réservés pour les barrages de Beaufort et Mireloup dès le 1^{er} avril et le barrage de Bois-Joli le 13 juin.

Eau du Pays lance une campagne de communication dès la fin du mois de mai 2022 pour sensibiliser les abonnés à la nécessité de réduire leurs consommations en eau. Au mois d'août est lancée une vaste campagne de communication, en concertation avec les collectivités distributrices, par affichage sur tous les bus de Saint-Malo Agglomération, sur l'esplanade de la gare, dans la gare de Saint-Malo et sur la rocade de Saint-Malo. En parallèle les arrêtés préfectoraux se succèdent :



- ⇒ 28 avril 2022 – passage en vigilance
- ⇒ 24 mai 2022 – passage en alerte ;
- ⇒ 18 juillet 2022 – passage en alerte renforcée ;
- ⇒ 12 août 2022 – passage en crise sécheresse

L'ensemble des mesures prises permettent une baisse des consommations de 10%. Le retour des pluies permettra la levée totale des restrictions le 24 janvier 2023.



TOUS ACTEURS, ÉTÉ COMME HIVER, POUR ÉVITER UNE PÉNURIE D'EAU POTABLE

Les collectivités ont d'ores-et-déjà fait les efforts d'économies :
les rendements de nos réseaux sont parmi les meilleurs de France (85%)

- ▶ J'installe un réducteur de pression si la pression est supérieure à 2 bars jusqu'à 40% d'économie
- ▶ Je réduis la durée de ma douche à 4 minutes à petit débit jusqu'à 20% d'économie dans le foyer
- ▶ J'installe des mousseurs sur mes robinets
- ▶ J'installe un mécanisme double-chasse 2 et 4 litres : 10% d'économies
- ▶ Je vérifie régulièrement l'étanchéité avec une feuille de papier toilette
- ▶ Je n'arrose pas mon jardin (hors patager au goutte à goutte).
- ▶ Une piscine, même de 10 000 L, ce n'est plus possible : augmentation de 20% de la consommation annuelle d'eau.



Nouvelle usine de potabilisation de La Planche

Lors de la séance du 15 juin 2022, le Comité syndical délibère, sur la base de la présentation faite par le Cabinet Bourgois, en confirmant son souhait de construire une nouvelle usine de production d'eau potable au lieu-dit "La Planche" à Plerguer en remplacement de celle existante au lieu-dit "Le Pont-Allain".

La capacité projetée de la future usine est de 25 000 m³/j et 1 200 m³/h. Cette capacité est justifiée par la nécessité de sécuriser une indisponibilité de la ressource en eau de la rive gauche de la Rance (SMAP ou Bois-Joli) à concurrence d'une demande moyenne estivale future et ainsi d'assurer la continuité de la distribution en eau.

Le Marché de maîtrise d'œuvre est attribué à l'entreprise SAFEGE le 14 décembre 2022 pour un montant de 900 000 €HT.



Coût prévisionnel de
l'opération :
26 M€HT



Métabolites de Pesticides

A l'été 2021, les mesures effectuées dans le cadre du contrôle sanitaire avaient mis en évidence des dépassements de la limite de qualité de 0,1 µg/L en ESA-Métolachlore ; métabolite du pesticide S-Métolachlore.

Le Comité d'Eau du Pays de Saint-Malo avait alors décidé la réalisation de travaux et des modifications des conditions d'exploitation sur les usines de Beaufort, Landal et Bois-Joli.

Les interventions sur les usines d'EPSM (Beaufort, Landal et Bois-Joli) se traduisent par un coût d'investissement de 450 000 €HT et un surcoût de traitement de 330 000 €HT/an soit 0,038 €HT/m³.

- ⇒ Les travaux sont réceptionnés à la fin de l'été 2022 ;
- ⇒ Le 30 septembre 2022, un nouvel avis de l'ANSES classe l'ESA-Métolachlore comme non-pertinent. La situation pourrait néanmoins évoluer rapidement ;
- ⇒ Les aménagements réalisés permettent, au-delà de l'ESA-Métolachlore, le traitement d'autres molécules sans, pour autant, constituer une barrière absolue. Les mesures « bassins-versants » sont donc essentielles à la restauration de la qualité des eaux brutes.



Montant des travaux : 450 000 €HT

Surcoûts de traitement : 330 000 €HT/an soit 3,8 cts€HT/m³

Signature de la deuxième partie du Contrat de bassin versant Rive Droite : 2022-2024

Eau du Pays de Saint-Malo est engagé avec les partenaires financiers et d'autres maîtres d'ouvrage de la gestion de l'eau dans un contrat territorial de bassin versant.

Il décrit la gouvernance, les actions et les financements par période de 3 ans.

- ⇒ Coordination du contrat et les actions de restauration des cours d'eau : SBCDoI,
- ⇒ Eau du Pays de Saint-Malo : volet 'qualité de l'eau – protection de la ressource' comprenant l'animation générale, les actions agricoles pour la réduction des pesticides, les acquisitions de parcelles sensibles, les actions de sensibilisation du grand public et des scolaires, et le suivi qualité des eaux. Ter-Qualitechs s'occupe du projet 'blé noir',
- ⇒ Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine : volet 'AFAFE' des bassins versants de Mireloup et Landal,
- ⇒ Les actions Breizh bocage sont portées par les EPC.

Le coût prévisionnel total 2022-2024 pour Eau du Pays de Saint-Malo s'élève à 1 177 500,00 € TTC, avec un financement prévisionnel d'environ 80%.

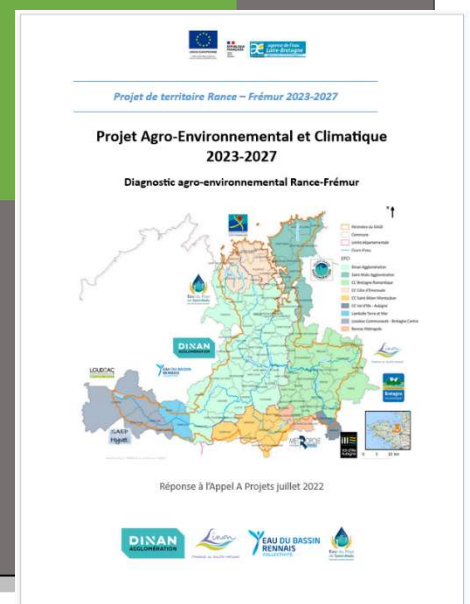


Engagement dans le nouveau programme Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Pour cette nouvelle programmation de 5 ans, la demande de la DRAAF était une réponse commune des structures maitres d'ouvrage à l'échelle des contrats territoriaux de bassin versant.

Les mesures concernent, soit l'ensemble de l'exploitation (mesures système), soit une partie du parcellaire (mesures localisées). Elles visent l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité :

Type	Engagements	Exploitations concernées
MAEC système eau	Réduction des herbicides ou des pesticides +/- couverture des sols	Grandes cultures Arboriculture
	Réduction des pesticides et de la fertilisation	Polyculture élevage
	Réduction des pesticides et de l'irrigation	Légumes de plein champs
MAEC système herbivore	Majorité d'herbe dans l'assolement et la ration du troupeau, réduction des pesticides	Polyculture élevage, systèmes herbagers
MAEC système sol, semis-direct	Semis-direct, couverture des sols et réduction des pesticides	Polyculture élevage
MAEC localisée biodiversité	Remise en herbes de parcelles cultivées	
	Création de bandes fleuries favorables à la biodiversité	
	Protection des espèces par mise en défens et retard de fauche	
	Maintien de l'ouverture des milieux naturels par pâturage	
	Entretien des arbres et des haies	



Etudes et travaux

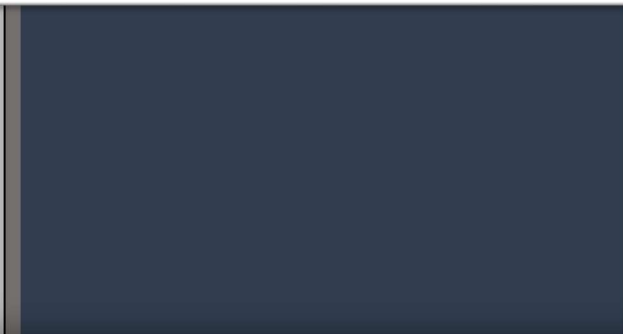
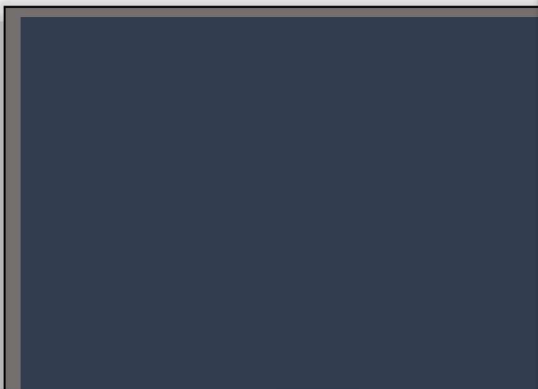
RESERVOIR DE 4 000 m³

Les travaux démarrés au mois de mars 2021 se sont poursuivis au cours de l'année 2022. Les travaux de gros œuvre sur le site de Blanche-Roche se sont terminés à l'été 2022 alors que les travaux sur les autres sites ainsi que les travaux d'automatismes se poursuivent en 2023.

- ⇒ Janvier 2022 : travaux d'imperméabilisation du dôme du réservoir
- ⇒ Février-mai 2022 : réalisation des regards extérieurs et des raccordements
- ⇒ Avril 2022 : pose des résines d'étanchéité dans la cuve ;
- ⇒ Mai-juin 2022 : pose des équipements de la station de pompage
- ⇒ Septembre 2022 : mise en service de la station de pompage et de la sécurisation partielle

Notons que la mise en service de la sécurisation partielle a permis de faciliter la gestion de la sécheresse en réduisant significativement la production de l'usine de Plerguer, l'un des objectifs de cet aménagement.





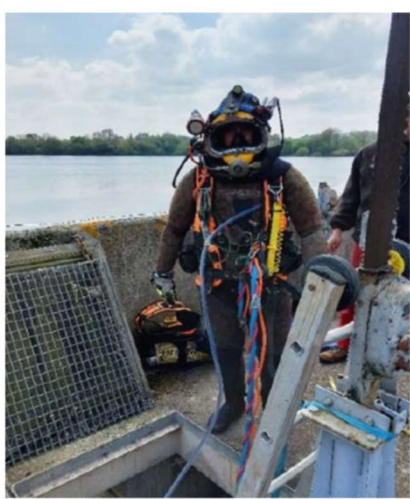
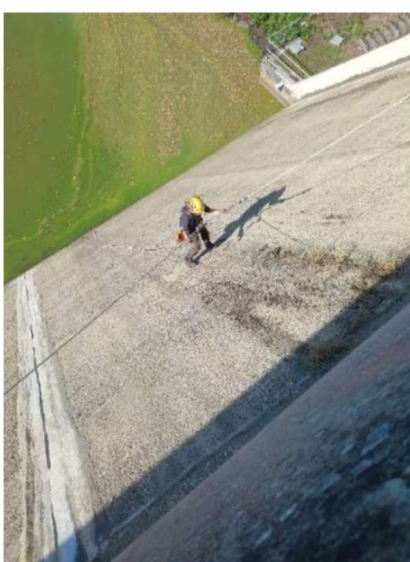
Montant de 'opération (travaux sur les réservoirs existants
compris) :

6 000 000 €HT

DIAGNOSTIC EXHAUSTIF DU BARRAGE DE BOIS-JOLI

Réalisation du Diagnostic exhaustif dans le cadre de l'actualisation de l'étude de dangers :

- ⇒ Inspections du génie-civil par cordistes
- ⇒ Inspections subaquatiques du parement amont, des puits de tête, des canalisations de vidange et de la fosse de dissipation
- ⇒ Reconnaissances géotechniques de la digue en terre
- ⇒ Reconnaissances géotechniques en galerie ;
- ⇒ Diagraphie et pseudo-essais de pompage
- ⇒ Analyse de l'épaisseur résiduelle des canalisations de vidange.

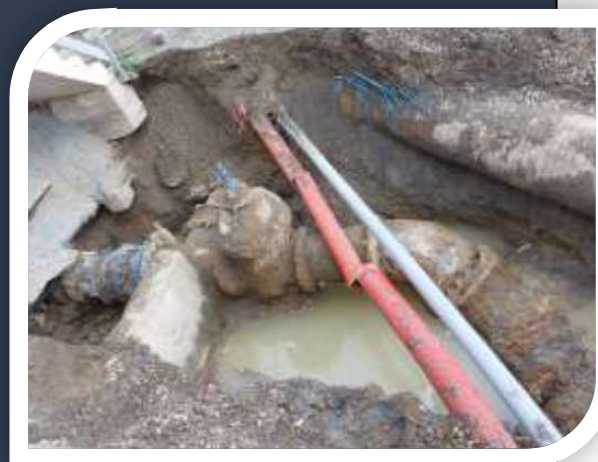


Coût des interventions : 138 000 €HT

Programme de Travaux 2020

Novembre-Décembre 2022 :

- ⇒ Novembre-Décembre 2022 : travaux à l'usine de Beaufort grâce à la mise en œuvre de la sécurisation partielle – travaux réalisés en partie de nuit
- ⇒ Les travaux dans les autres secteurs se poursuivent en 2023

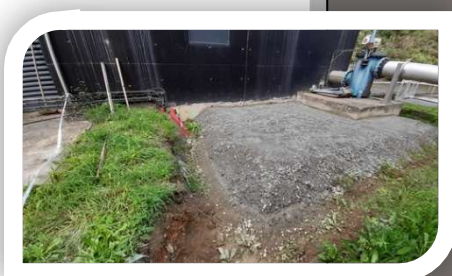


Coût total de l'opération :
1 300 000 €HT

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE BOIS-JOLI

Été 2022 :

- ⇒ Les travaux d'excavation ont été réalisés pour mise en place des couches de forme ;
- ⇒ Les caractéristiques des sols ont nécessité de nouvelles investigations géotechniques dès l'été 2022 et dont les compléments n'ont pu être réceptionnés qu'au mois de février 2023



Coût de l'opération : 370 000 €HT.

Renouvellement du contrat de Concession

Le contrat de gérance actuel se terminant au 31 décembre 2023, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au groupement Collectivité-Conseils-IRH-Sorba-Payrau Avocats le 9 mars 2022 pour assister Eau du Pays de Saint-Malo.

- ⇒ 4 juillet 2022 : Le Comité Syndical approuve le principe de recours à une concession du service public pour l'exploitation du service de production d'eau potable après avoir pris connaissance du rapport préalable relatif au choix et au mode de dévolution du service public, présenté par Monsieur le Président en application de l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ressource en eau

SUIVI REGLEMENTAIRE DES BARRAGES

Le programme de suivi réglementaire des barrages s'est traduit par :

Retenue	Bois-Joli	Mireloup	Beaufort	La Merveille	Landal	Pont-Avet	Sainte-Suzanne
Constitution dossier ouvrage							
Visite technique approfondie	X					X	
Consignes de surveillance et d'exploitation							
Rapport d'auscultation					X	X	
Visite d'inspection							

SUIVI DES PERIMETRES DE PROTECTION

Le programme annuel 2022 de suivi réglementaire des périmètres de protection s'est traduit par 8 infractions dont 7 récidives :

Retenue (R = récidive)	Bois-Joli	Beaufort - Mireloup	Landal	Sainte- Suzanne
Dates	30 déc.	8 fev.	17 août	17 août
Déversement de toute nature				
Stationnement interdit	2 (2R)		1	
Pâturage interdit ou excessif (avec ou sans affouragement)				
Désherbage chimique		1		
Fossés recalibrés				
Rejets agricoles (fosses)				
Dépôts, remblais, terrassement		2 (1R)		2 (2R)
Absence de bande enherbée				1 (1R)
Sols nus, parcelles cultivées dans le périmètre sensible				
Déboisement				
Dégradation / absence de clôtures et/ou vidéosurveillance				
Construction interdite	1			1 (1R)

Point sensible, les récidives :

Globalement les infractions sont en recul de 50% mais les récidives persistent : certains propriétaires mettent du temps à agir et restent silencieux aux relances.



AFAFE

Depuis mai 2017 :

Le projet d'Aménagement Foncier Agricole Forestier Environnemental (ou AFAFE), sous compétence du Département d'Ille et Vilaine, sur les bassins versants de Mireloup et Landal se poursuit.

Dans un objectif d'améliorer la qualité de l'eau, il consiste en une redistribution du parcellaire agricole, avec mise en place de travaux connexes (bocage, protection de bas de parcelles, bassins tampons etc...).

En 2022, le classement des sols a été réalisé pendant l'hiver.

Les Commissions Intercommunales d'Aménagement Foncier se sont réunies pour étudier les réclamations liées aux classements des sols les :

- 30 août 2022 pour le bassin versant de Landal,
- le 3 mai 2022 pour le bassin versant de Mireloup.

Le bureau d'études environnementales a été choisi : il s'agit de Atlam. Il est chargé de réaliser le schéma d'aménagements des travaux connexes et de réaliser l'étude d'impact environnemental.

Eau du Pays de Saint-Malo a :

- Participé aux classements des sols
- Participé aux réunions avec les géomètres



PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

En 2022, les 36 agriculteurs engagés ont bénéficié de Paiements pour Services Environnementaux pour un montant total de près de 170 000 € financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Les réalisations sont :

- 14,6 km de fossés protégés par une bande enherbée d'au moins 5 mètres, soit près de 40% des fossés. Les engagements ont été respectés à 90%.



- 31% de la SAU à risque maintenue ou remise en herbe, et des engagements respectés à 81%.



- 27% de la SAU en maïs a été désherbée mécaniquement, au minimum au premier passage. 58% des engagements ont été respectés.



- introduction de prairie temporaire dans une rotation avec une culture annuelle. : seuls quelques hectares ont été engagés. Cette mesure a été respectée à 5%.

POLITIQUE D'ACQUISITION DE PARCELLES SENSIBLES

Pour aller plus loin dans la protection de la ressource en eau, Eau du Pays de Saint-Malo a développé un programme d'acquisitions de parcelles en zones humides ou à risque fort de transfert de pesticides.

Si ces parcelles sont cultivées, les zones humides ne jouent plus leur rôle tampon et épurateur, et la culture accentue le risque de ruissellement de l'eau potentiellement chargée en pesticides vers les cours d'eau.

Sur l'ensemble des bassins versants, près de 1 000 ha de parcelles à risque fort de transfert de pesticides et 1 600 ha de zones humides ont été répertoriés.

Les critères de priorité choisis pour l'acquisition sont les suivants :

- Parcelles dans le bassin versant de Beaufort
- Parcelles cultivées
- Parcelles dans le périmètre de protection

En 2022 Eau du Pays de Saint-Malo a acquis **12,6 ha de parcelles sensibles** dans les périmètres de protection, financées à 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.



ANIMATIONS SCOLAIRES

En 2022, ce sont 34 classes (20 classes en rive gauche et 14 classes en rive droite) d'écoles primaires, soit 850 enfants, qui ont bénéficié des animations spécifiques d'Eau du Pays de Saint-Malo :

- ⇒ Le Frémur m'a dit ou la rivière m'a dit en rive droite
- ⇒ Les arbres m'ont dit
- ⇒ Le robinet m'a dit, nouvelle animation sur les économies d'eau

Les prestataires qui interviennent pour ce travail sont : la maison de la Rance, l'association Escale Bretagne, le cercle Nautique de Lancieux, la Maison de la Baie.

Recherche Cartes Piscine (enfant3) ECODO et GASPIDO

DIAZO
communication

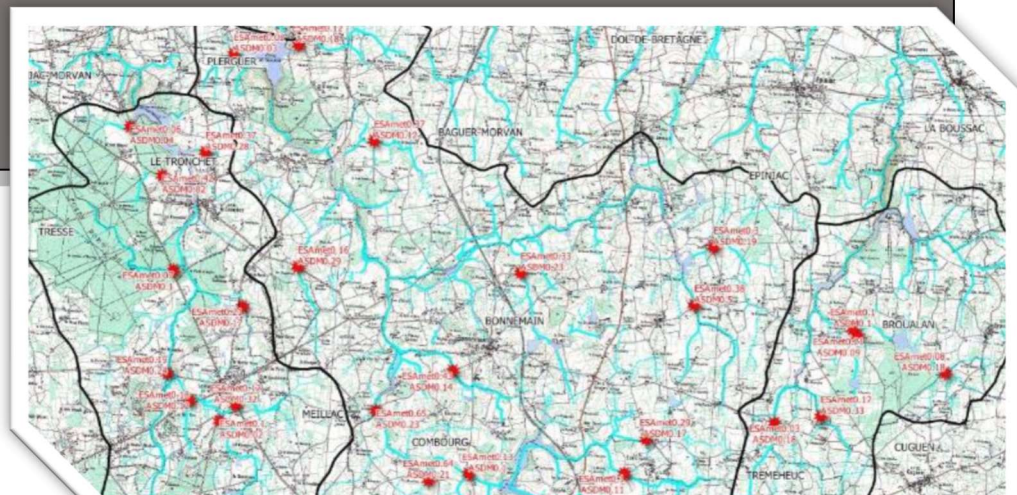


SUIVI QUALITE DE L'EAU

En amont des prises d'eau potable, Eau du Pays de Saint-Malo suit la qualité de l'eau pour les paramètres :

- ⇒ Physico-chimie : NO₃, P_{tot}, PO₄, COD, MES
- ⇒ Pesticides totaux

En 2022, un suivi renforcé des pesticides a permis de faire état de sous-secteurs plus contributeurs sur les bassins versants.



Bilan financier

EVOLUTIONS TARIFAIRES

Le tarif de l'eau a été validé en séance du 16 novembre 2022 pour une tarification de la part collectivité à 0,305 €HT/m³ contre 0,278 €HT/m³ en 2022 dans un contexte de forte inflation en lien avec le contexte international post-Covid et de guerre en Ukraine.

Ainsi, le tarif global 2023 est fixé à 0,765 €HT/m³ :

- ⇒ Part délégataire : 0,460 €HT/m³ contre 0,403 €HT en 2022 ;
- ⇒ Part Collectivité : 0,305 €HT/m³ contre 0,278 €HT en 2022.

LES RESSOURCES

Ventes d'eau en gros :	2 328 546,90 €
Avance Agence de l'eau	160 740,68 €

Les ventes d'eau en gros ont baissé de 2,2% pour s'établir à 8 370 000 m³.

LES DEPENSES

Les dotations aux amortissements ont représenté 981 793 €

Le montant des dépenses d'équipement s'est élevé à 2 798 470 €

Le montant des dépenses d'actions de bassins versants s'est élevé à 480 491 €

Les emprunts ont représenté les charges suivantes :

	Total	A charge du SMG35	A charge d'EPSM
Capital	920 972	697 853	223 119
Intérêts	170 368	125 712	44 656
Total	994 430	637 321	267 775

